

Octobre 2022 - N°33

L'Oréllut

Votre bulletin municipal d'informations



www.banyuls-sur-mer.com



SOMMAIRE



ACTU À LA UNE



ZAP'ACTU



GRAND ANGLE



DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTION LOGEMENT



RETOUR EN IMAGES



LE COIN DES ASSO

BANYULS TV...

C'est votre rendez-vous régulier sur la vie locale : infos, portraits, agenda. Tous les épisodes à voir sur notre chaîne YouTube.



Toute l'actualité de la ville sur www.banyuls-sur-mer.com à consulter depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.



Retrouvez les vidéos publiées par la ville sur sa chaîne YouTube **Ville de Banyuls-sur-Mer**



Rejoignez-nous sur la page Facebook **Ville de Banyuls-sur-Mer**



Partagez vos plus belles photos de Banyuls sur notre compte Instagram [@banyuls_sur_mer](https://www.instagram.com/banyuls_sur_mer) avec le **#banyuls**

Bulletin Municipal d'Informations
Octobre 2022

Directeur de la publication
Jean-Michel Solé, Maire

Ont participé à la rédaction
Anne Mauran, Olivier Capell, Jérôme Chiodo, Béatrice Soubielle

Crédits Photos
Laurent Lacombe, Pierre Marzolla, Banyuls Images, Pôle Communication de la ville, Freepik.

Maquette et mise en page
Pôle Communication de la ville



ENCRE VERTE - Tél. : 04 68 61 07 00 **IMPRIM'VERT**

Le réchauffement climatique, l'importante canicule, la guerre en Ukraine et surtout la crise économique avec une forte inflation qui en découle, un contexte politique instable, sont des sujets de préoccupations en cette rentrée scolaire.

Notre ville comme chaque année, très engagée auprès des enseignants, a réalisé à leurs demandes, de nombreux travaux dans le groupe scolaire, toujours dans le souci de meilleures conditions d'accueil et d'épanouissement pour nos enfants.

Dans la ville des aménagements ludiques sont venus renforcer notre offre d'attractivité à destination de nos jeunes (pumptrack, nouveau city stade pour les plus petits).

Le forum des associations du 10 septembre a connu un franc succès et a permis de retrouver le lien avec nos associations si nombreuses et indispensables.



En cette rentrée un travail important est fait par l'équipe municipale pour améliorer notre attractivité et moderniser notre cité, de grands projets attendus ont été lancés :

- Rénovation de notre quartier emblématique du Cap D'Osna ;
- Enfin le début de la réalisation du lotissement de la Rethorie ;
- Le projet de la rénovation du quartier de la gare et la création d'une voie de contournement sont sur la table avec toutes les contraintes techniques et administratives ;
- Parallèlement nous lançons une étude sur la reconstruction du pont du Puig del Mas ;
- Le projet de la 3^e tranche du front de mer est décalé d'un an.

Le prix de l'énergie et notre volonté de nous inscrire dans une démarche vertueuse en matière de protection de la biodiversité nous conduisent à prendre des mesures d'économie de notre consommation d'électricité.

Le premier bilan de la saison nous indique que l'été sera un bon cru en matière de fréquentation touristique, avec des effets induits sur une baisse de la consommation.

Cependant, cette canicule et la sécheresse ont impacté durement nos vigneronns ainsi que notre terroir, par une baisse des rendements et une maturité trop avancée.

Personnellement cet été n'a pas été simple, de nombreux retards dû à des manques d'approvisionnement, sont venus fortement perturber nos travaux et installations. Croyez que cela ne m'a pas laissé indifférent.

Je suis navré des gênes et difficultés que vous avez pu rencontrer. Nous nous engageons à prendre toutes les mesures en amont afin que ne se reproduisent plus ces incidents.

Très amicalement.

Jean-Michel SOLÉ



ACTU À LA UNE

Banyuls à l'heure de la sobriété énergétique



Les médias, qu'ils soient nationaux ou locaux, se font tous l'écho des problématiques liées à la consommation et au coût de l'énergie. La ville de Banyuls-sur-Mer, en accord avec son projet de territoire basé sur les ODD, travaille depuis plusieurs mois déjà sur la réduction de sa consommation électrique.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une amélioration liée aux réfections de voiries

Dès 2014, l'éclairage public a été optimisé lors des réfections de voiries (rue des Orangers, aménagements du front de mer...) par l'installation d'éclairages à led. Sur d'autres voies comme l'avenue du puig del mas ou l'avenue de Gaulle, les

ampoules sodium ont été remplacées par des leds. L'éclairage led est 8 fois moins énergivore que le sodium, ce qui permet de réduire la consommation mais aussi l'abonnement.

Parallèlement, la ville a commandé auprès de la communauté de communes, une étude pour la mise en œuvre d'une extinction de son éclairage public, à l'exception des grands axes qui traversent la ville (route départementale). Cette démarche est motivée par des raisons économiques mais aussi environnementales. Grâce à l'extinction de l'éclairage public on protège la biodiversité. En effet, il a été démontré que la lumière artificielle est la seconde cause d'extinction des insectes.

LES BÂTIMENTS PUBLICS

Une étude en cours

Fin d'année 2021, la municipalité a décidé de répondre à un appel à projet européen, en partenariat avec la Société Publique Locale (SPL) de Perpignan, pour lancer un programme d'amélioration énergétique de ses bâtiments. La candidature de la ville de Banyuls ayant été retenue, depuis le printemps, des études ont été lancées pour aboutir à un programme pluriannuel de rénovation de ses bâtiments mais aussi vérifier les opportunités de mise en place de panneaux photovoltaïques.



CONSOMMATION ÉLECTRIQUE



2021*

TOTAL CONSOMMATION BÂTIMENTS & ÉCLAIRAGE PUBLIC

1.708.481 kWh

297.826,75 €

TOTAL CONSOMMATION BÂTIMENTS

952 266 kWh

174 099,27 €



HALLE DES SPORTS

46 211 kWh 7 705,94 €



IMMEUBLE NOVELTY

100 528 kWh 17 042,55 €

TOTAL CONSOMMATION ÉCLAIRAGE PUBLIC

756 215 kWh

123 727,48 €



AVENUE DU PUIG DEL MAS

31 408 kWh

4 013,72 €

* de septembre 2020 à septembre 2021

2022*

TOTAL CONSOMMATION BÂTIMENTS & ÉCLAIRAGE PUBLIC

1.460.836 kWh

273.946,68 €

TOTAL CONSOMMATION BÂTIMENTS

922 962 kWh

177 214,41 €



HALLE DES SPORTS

49 228 kWh 8 544,98 €



IMMEUBLE NOVELTY

113 207 kWh 19 928,81 €

TOTAL CONSOMMATION ÉCLAIRAGE PUBLIC

537 874 kWh

96 732,27 €



AVENUE DU PUIG DEL MAS

24 316 kWh

3 422,28 €

* de septembre 2021 à septembre 2022



L'ORELLUT - OCTOBRE 2022



AU COEUR DES SERVICES

De nouveaux personnels à votre service



De gauche à droite : Frédéric Plé, Hélène Ferrer, Claire Borg et Guillaume Vial.

FRÉDÉRIC PLÉ

Quel poste occupez-vous ? En quoi consiste-t-il ? Je suis Chef de service de Police Municipale. Je suis en charge du management des agents de police, de la coordination avec les différents organismes de sécurité (Gendarmerie, Police aux frontières, Douanes...), de la gestion des interventions sur le terrain et du suivi des procédures des agents. J'ai également un rôle de conseiller en sécurité auprès de Monsieur le Maire.

Comment trouvez-vous notre commune ?

Magnifique commune, mariant la montagne et la mer.

HÉLÈNE FERRER

Qui êtes-vous en quelques mots ?

Femme hyperactive de 42 ans revenue vivre à Banyuls, où j'ai grandi, il y a presque 15 ans. Après avoir accompagné différents acteurs locaux dans leur communication (communauté de communes, mairie et office de tourisme, Côté Thalasso, Syndicat des vignerons de la

côte vermeille, commerçants, artisans et associations), j'ai réorienté mes activités de conseil vers la prévention et la gestion des déchets, dans laquelle je suis investie à titre personnel depuis près de 20 ans.

En parallèle, en 2018, j'ai créé à Banyuls Hello Terroir, une marque de souvenirs/cadeaux/déco qui allie mes deux dadas : patrimoine local et zéro déchet.

Quel poste occupez-vous ? En quoi consiste-t-il ?

Je suis chargée de missions Développement Durable. Mon rôle est de proposer / coordonner / promouvoir différentes actions pour que nous (habitants, professionnels, enfants, touristes etc) puissions nous engager sereinement vers une ville plus durable, ecoresponsable et collaborative.

Pour cela, je travaille avec les services municipaux, les partenaires institutionnels (Communauté de communes, le Pays Pyrénées Méditerranée, la Région, AFNOR, Citeo, éco-organismes etc), l'Observatoire Océanologique et

AU COEUR DES SERVICES

Plastic@sea. Pour en savoir plus, rendez-vous page 11.

Comment trouvez-vous notre commune ?

#lamourdemaville, je l'affiche assez dans ma boutique je crois :-)

CLAIRE BORG

Qui êtes-vous en quelques mots ?

Je pense être quelqu'un d'assez simple mais forcément assez pointilleuse, en tant que juriste !

Quel poste occupez-vous ? En quoi consiste-t-il ?

Je suis responsable du service juridique, du conseil municipal et des assurances. Je suis donc sollicitée pour valider les actes administratifs et plus globalement, pour accompagner les services dans leurs démarches juridiques.

Comment trouvez-vous notre commune ?

Banyuls est une petite ville pleine de projets et d'agents très investis, c'est ce qui m'a motivée pour rejoindre l'équipe.

GUILLAUME VIAL

Qui êtes-vous en quelques mots ?

Je suis natif de la région parisienne et du Val-de-Marne, où j'ai grandi, suivi toute ma scolarité et ai démarré ma carrière professionnelle en tant qu'ingénieur travaux pour différentes entreprises de travaux publics. Avant de m'orienter vers les bureaux de conception en aménagement urbain où je m'épanouis depuis comme ingénieur territorial, et jusqu'à ce jour comme chef du service aménagements et grands projets de la Ville de Narbonne. Narbonne, car je nourrissais depuis longtemps le désir de me rapprocher de mes origines catalanes, d'une culture initiée, inculquée, par mon père Guy Vial, ma grand-mère et mon grand-père Paulette et René Vial. Mais au-delà de cette culture, c'est une passion pour ce vil-

lage de Banyuls-sur-Mer qui m'a été transmise, et que je suis heureux de pouvoir incarner à présent.

Quel poste occupez-vous ? En quoi consiste-t-il ?

J'occupe désormais le poste de directeur des services techniques et de l'aménagement qui consiste à manager le centre technique municipal (« les ateliers ») et l'aménagement du territoire banyulenc. J'ai la responsabilité d'assurer la préservation et la poursuite de la valorisation de ce patrimoine unique, sur les plans environnementaux, comme techniques et urbanistiques en m'appuyant sur des équipes qualifiées dont j'ai déjà pu mesurer le dévouement. J'ai à cœur de mettre en avant l'engagement des agents de la Ville auprès des banyulencs, de faire valoir leur rôle prépondérant, incontournable, dans l'objectif de préserver et développer la ville de Banyuls-sur-Mer et son territoire naturel. Ce en accord avec la démarche Objectif Développement Durable que la mairie a initié, et en lien avec les enjeux cruciaux de préservation de notre environnement.

Comment trouvez-vous notre commune ?

La Ville de Banyuls-sur-Mer, c'est un village aux milles trésors, urbanistiques et naturels, un terroir niché entre mer et montagne. Une terre roussillonnaise, rousse, bercée de cette lumière « vermeille » à certaines heures. La montagne de Querroig (« roche rouge »), blottie entre Puig Joan et la Calma, se rappelle à nous l'importance de ce rouge, rouge sang, mêlé d'or. Banyuls-sur-Mer, c'est un sanctuaire habité d'une grande bienveillance. Mais également d'exigence, et à cette tâche je m'attellerai également.

AIDE FINANCIÈRE À L'ACQUISITION D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)



La Commune de Banyuls-sur-Mer souhaite promouvoir l'utilisation des modes de déplacement doux sur son territoire, dont les vélos à assistance électrique (VAE), particulièrement adaptés à sa topographie. Il est donc proposé d'apporter une aide financière de 100€ par résident banyulenc faisant l'acquisition d'un VAE, sans aucune condition de ressources. Les conditions d'obtention de cette aide sont détaillées dans la délibération du Conseil municipal que vous pouvez consulter sur le site de la commune : <https://www.banyuls-sur-mer.com/mairie/actualites/aide-a-lacquisition-dun-velo-electrique/>

JUSTIFICATIFS A FOURNIR

(Les justificatifs doivent tous être au nom du demandeur de l'aide)

- Copie de la pièce d'identité ;
- Justificatif de domicile établissant la résidence principale à Banyuls-sur-Mer (au choix) : Copie de la pièce d'identité où est inscrite l'adresse de la résidence principale ; ou Copie d'une déclaration de revenus mentionnant l'adresse de la résidence principale (en masquant les données fiscales) ; ou Copie de la carte électorale mentionnant l'adresse de la résidence principale ;
- Copie de la facture acquittée du vélo à assistance électrique, postérieure au 12 juillet 2022, d'un montant minimum de 500 €, mentionnant ses caractéristiques techniques ;
- RIB ;
- Attestation sur l'honneur de ne pas revendre le vélo dans un délai d'un an à compter de l'attribution de la subvention (papillon à compléter, détacher et ramener à l'accueil de la Mairie) à télécharger sur notre site Internet dans la rubrique Actualités.

RENTREE DES CLASSES

Le 1^{er} septembre la cloche a sonné la rentrée au groupe scolaire Jules Ferry. Les vacances terminées, 221 jeunes banyulencs ont repris le chemin de l'école : 63 en maternelle et 158 en primaire.

La rentrée s'est déroulée dans des conditions optimales grâce au travail des équipes pédagogiques et les travaux réalisés durant l'été par les équipes techniques de la Mairie. Nous souhaitons à tous les écoliers et enseignants une très bonne année 2022-2023.



AIDE AU FINANCEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE POUR LES JEUNES



Le permis de conduire constitue un atout incontestable pour l'accès à l'emploi et à la formation. Toutefois, l'obtention du permis de conduire nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous les jeunes.

La Commune de Banyuls-sur-Mer souhaite donc soutenir les jeunes banyulencs qui passent leur permis de conduire en leur versant une aide financière plafonnée à 250 euros, sans conditions de ressources.

Les conditions d'obtention de cette aide sont détaillées dans la délibération du Conseil municipal que vous pouvez consulter sur le site internet de la commune dans la rubrique Actualités.

JUSTIFICATIFS A FOURNIR

- Copie de la pièce d'identité
- Justificatif de domicile établissant la résidence principale à Banyuls-sur-Mer (au choix) : Copie de la pièce d'identité où est inscrite l'adresse de la résidence principale ; ou copie d'une déclaration de revenus mentionnant l'adresse de la résidence principale (en masquant les données fiscales) ; ou copie de la carte électorale mentionnant l'adresse de la résidence principale ;
- Copie de la facture acquittée de l'auto-école, établie après le 12 juillet 2022, mentionnant le montant total des heures de conduite effectuées (les heures d'apprentissage du Code de la route ne seront pas prises en compte) ;
- RIB ;
- Engagement sur l'honneur indiquant que le permis est passé pour la 1^{ère} fois (voir sur le document le papillon à compléter, détacher et ramener à l'accueil de la Mairie).

LE BON LOISIR RECONDUIT

La Mairie renouvelle le "Bon loisir" valable pour les enfants scolarisés adhérant à une association du village (sportive, culturelle, artistique, etc.), afin de continuer sa démarche de soutien au développement des enfants dans différents domaines.

L'objectif étant un accompagnement pour tous les enfants et un soutien pour les parents.

Tous les enfants, dont au moins un des parents est domicilié à Banyuls-sur-Mer, pour les niveaux scolaires maternelle, primaire et collège jusqu'à la 5^e, peuvent bénéficier de ce coupon d'un montant de 30€. La déduction sera appliquée sur le prix de la cotisation.

Pour en bénéficier il suffit de découper le bon joint au courrier distribué aux enfants scolarisés à l'école de Banyuls et de le remettre à l'association choisie. Pour les collégiens, il faut venir retirer le Bon Loisir à l'accueil de la Mairie.

Mairie de Banyuls-sur-Mer
LA LUMINEUSE

Banyuls sur mer, le 25 août 2022
Le Maire de Banyuls sur mer,
à
Mesdames, Messieurs les Parents d'élèves

Objet : Bon loisir

Mesdames, Messieurs les Parents d'élèves,

Pour cette rentrée 2022, la Mairie renouvelle et élargit le « Bon Loisir » valable pour les enfants scolarisés adhérents à une association de village (sportive, culturelle, artistique, etc.).

Nous continuons notre démarche de soutien au développement des enfants dans différents domaines. Notre objectif étant un accompagnement pour tous les enfants et un soutien pour les parents.

Ainsi tous les enfants, dont au moins un des parents est domicilié à Banyuls-sur-Mer, pour les niveaux scolaires maternelle, primaire et collège (5ème et 6ème) peuvent bénéficier de ce coupon d'un montant de 30 € (contre euros). La déduction sera appliquée sur le prix de la cotisation.

Comment faire :

1. Compléter le bon ci-dessous
2. Le donner à l'association choisie

C'est tout !

Attention ! Un seul bon par enfant (numérotation et contrôle applicatifs).

Le Maire,
Jean-Michel SUTTE

BON LOISIR N°901

Nom et prénom de l'enfant :
Domicile :
Elève de la classe :
Etablissement :
Associations :
Date d'inscription :
Signature des parents :

Tampon de l'association

www.banyuls-sur-mer.com

RECRUTEMENT RECENSEMENT DE LA POPULATION

Recensement de la Population et des Logements du 19 janvier 2023 au 18 février 2023 :
Recrutement de 15 Agents Recenseurs rémunérés.

MISSIONS

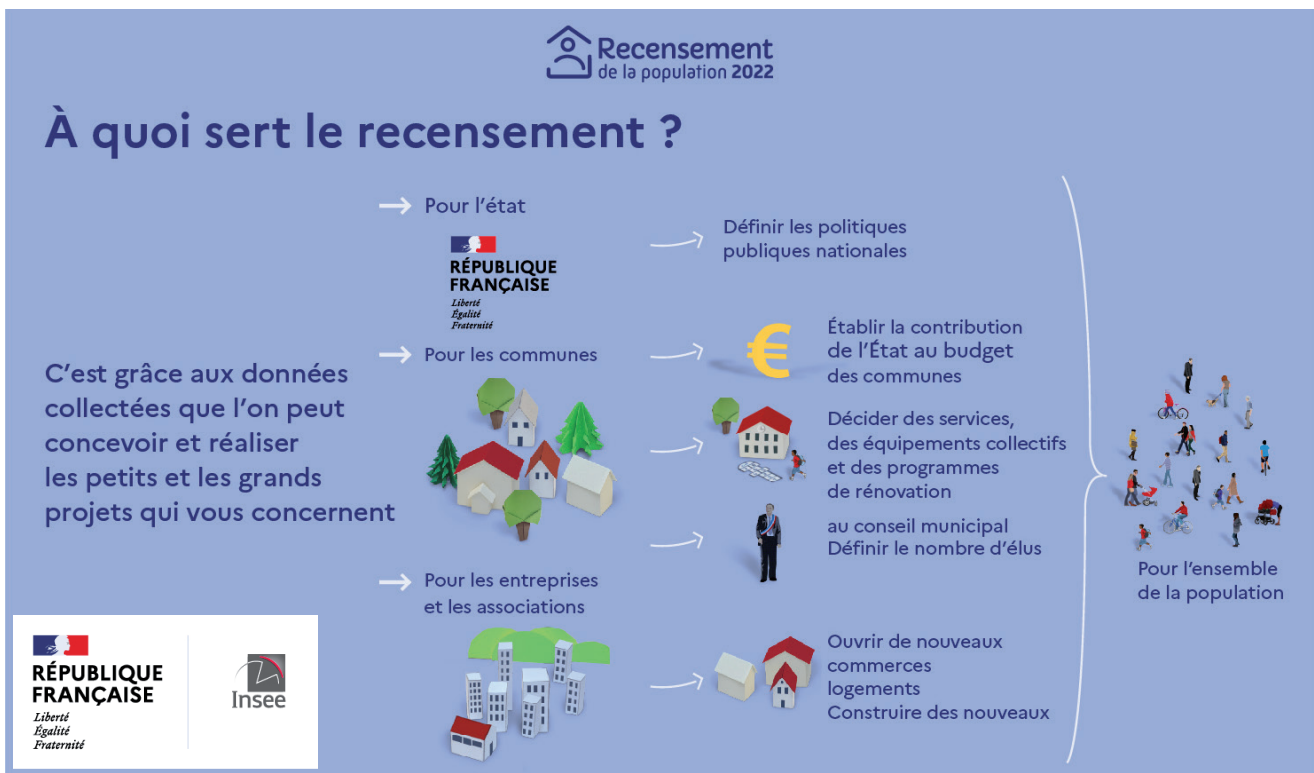
- Disponibilité dès début janvier 2023 (formations, tournée de reconnaissance) jusqu'à la fin des opérations de recensement ;
- Assurer les enquêtes de recensement de la population (collecte des informations).

PROFILS RECHERCHÉS

- Bonnes capacités relationnelles, diplomatie, dynamique et motivé ;
- Méthodique ;
- Faire preuve de discrétion et de confidentialité.

CANDIDATURES

Curriculum Vitae et lettre de motivation (manuscrite) à envoyer à M. le Maire, Hôtel de Ville, 6 avenue de la République - 66650 Banyuls-sur-Mer ou par mail à contact@banyuls-sur-mer.com



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La commune avait pour habitude de recevoir en Mairie une fois par an les personnes nouvellement installées dans la commune afin de présenter les élus et d'échanger avec eux autour d'un apéritif convivial.

Après deux ans d'interruption liée comme vous vous en doutez aux mesures sanitaires inhérentes à l'épidémie de COVID, nous souhaitons renouer avec ce moment d'échanges et de convivialité. Nous invitons toutes les personnes installées dans la commune depuis le 1^{er} janvier 2020 à se faire connaître à l'accueil de la Mairie.

Elles recevront une invitation pour participer à l'accueil des nouveaux arrivants qui se déroulera le vendredi 9 décembre à partir de 17h30 dans le hall d'accueil de la Mairie.





Le cahier du Développement Durable

AGIR ENSEMBLE POUR RELEVER LES DÉFIS DE DEMAIN

Nouvelle rubrique *éco-conçue*

✓ *Dans le fond* A chaque numéro, vous y trouverez des informations, des rendez-vous, des initiatives et des sources d'inspiration pour aller ensemble vers une ville plus écoresponsable, inclusive et solidaire.

✓ *Dans la forme* L'Orellut est depuis plusieurs années imprimé localement avec des encres végétales, sur du papier issu de forêts gérées durablement. Cette nouvelle rubrique va encore plus loin : composition de la mise en page, logo et images, choix des couleurs et des typographies, tout est conçu pour avoir un impact environnemental minimum en limitant la quantité d'encre, le nombre de pages imprimées et le poids des fichiers digitaux.



Bonne lecture !

Bac Tempêtes

Inspirés des bacs à marée implantés sur le littoral Atlantique, les deux "bacs tempête" installés sur la plage centrale ont pour objectif de collecter des déchets ramenés par la mer grâce à la participation volontaire citoyenne. Ce dispositif, complété par une analyse scientifique des déchets par Plastic@Sea, servira d'indicateur de l'état écologique du littoral.

Pas de marées à Banyuls mais des épisodes de tempête fréquents entre novembre et mars, lors desquels la mer "retourne à l'expéditeur" de nombreux déchets qu'elle dépose sur les plages. Pour répondre à ce phénomène, c'est à cette période que les bacs tempête sont disponibles sur la plage centrale.

QU'EST QU'UN BAC TEMPÊTE ?

Tout simplement une "grosse boîte" dans laquelle les promeneurs peuvent déposer les déchets qu'ils auront ramassés lors de leur balade sur la plage.

A l'intérieur n'y seront déposés que des déchets marins polluants : **plastiques, cordages, morceaux de filets, ferraille, plastiques, textile, pneus, cartons, etc...** Les feuilles, algues ou bois flottés quant à eux, faisant partie intégrante de l'écosystème, doivent rester sur la plage.

Les déchets collectés sont régulièrement triés, caractérisés et dirigés vers les filières de recyclage adaptées.

CES BACS NE SONT PAS DES POUBELLES ! Il est interdit d'y déposer vos restes de pique-nique ou sacs de déjections canines, par exemple, seulement les déchets ramenés par la mer.

En adoptant ce réflexe, nous devenons acteurs de la propreté des plages et veillons à la préservation des écosystèmes marins.



Opération

Plusieurs fois par an, la ville de Banyuls devient le "laboratoire" d'une opération de

science participative orchestrée par Plastic@Sea et l'Observatoire Océanologique. Retour sur les principaux enseignements de cette opération unique en France.

Chercheurs de Plastiques

En juin dernier, grâce à la mobilisation des référents de quartiers, des citoyens bénévoles ont pu participer à une opération de ramassage et caractérisation de déchets réalisée pour la première fois à l'échelle d'une ville entière.

Sur la plage centrale, la Baillaury et les rues des 11 quartiers de la ville, les équipes de chercheurs ont déployé un protocole rigoureux pour trier, compter et caractériser chaque déchet collecté : un travail minutieux afin de les quantifier par composition, taille ou usage. A partir de ces classements, remontés dans des banques de données européennes, des analyses statistiques permettent d'évaluer l'état de la pollution et les tendances d'évolution (suite à l'interdiction des pailles en plastique par exemple).



Agenda des opérations

PLAGE CENTRALE + BAILLAURY

- Lundi après Vendanges en Fête (avant les coups d'est)
- Fin mars (après les coups d'Est)

PLAGE CENTRALE + BAILLAURY + TOUS LES QUARTIERS

1^{er} week-end de Juin

QUELQUES CHIFFRES lors du ramassage de juin

30 participants environ

10 654 déchets récoltés en 2h soit environ 400 kg !

L'opération a été renouvelée sur la plage centrale et la Baillaury au lendemain de Vendanges en Fête, en présence de l'équipe de Plastic@Sea, quelques volontaires et d'une classe de CM1.

Le bilan est sans appel : les déchets à usage unique (mégots, petits emballages, bouteilles...) battent le haut du pavé avant de rejoindre la mer. Pas de grande surprise, mais les données collectées vont non seulement alimenter une base de données nationale sur l'évolution de la pollution sur l'ensemble du littoral français, mais également permettre de mesurer l'impact des actions et outils ciblés qui seront mis en place sur le terrain.

Plusieurs actions correctives sont déjà engagées, à suivre dans les prochains numéros de l'Orellut !

La Science

au service de la ville

La ville de Banyuls a la chance de pouvoir travailler en collaboration avec deux acteurs majeurs de la lutte contre la pollution marine : l'Observatoire Océanologique et Plastic@Sea. Le travail de ces deux organisations à portée internationale implantés sur la commune donnent un éclairage précieux aux actions menées sur le terrain, en mettant la science au service de l'environnement, et de notre cadre de vie.

Un grand merci à toutes leurs équipes !



Inspirez...

DU 17 AU 29 NOVEMBRE

L'édition 2022 de la Semaine Européenne de la Réduction des déchets sera consacrée au textile.

+ d'infos www.serd.ademe.fr

Le portrait qui fait du bien



Benjamin de Molliens, éco-aventurier

Le 9 août dernier, un randonneur un peu spécial est arrivé à Banyuls. Il a traversé les Pyrénées le long du GR10 au départ de Handaye (720 km) en 23 jours, avec la particularité d'avoir respecté la règle des 3 Z : Zéro déchet, Zéro matériel neuf et Zéro empreinte carbone. Un concept original, devenu la signature de ce féru d'aventure en pleine nature et de défis décalés en faveur de la biodiversité et du climat. Minimalisme, seconde main, vrac, régime végétarien, autonomie en énergie (verte bien sûr !), "son" GR10, et plus généralement sa vision rafraîchissante de la sobriété dans le voyage, valent vraiment le coup d'être découverts.

Pour en savoir plus : Benjamin de Molliens sur Google
Instagram : @Ben_Expédition_Zéro

Un immense merci à tous les promeneurs ou randonneurs qui ramassent les déchets qui polluent leur chemin. Des sacs et des gants sont à votre disposition à la Maison de la Randonnée (Office de Tourisme) et à l'accueil de la Mairie.

Localisez ! Le site des initiatives durables en Pays Pyrénées Méditerranée, territoire de projets

Réparer un instrument de musique, recycler les bouchons en liège, trouver un AMAP ou un Système d'Echange Local (SEL) à Banyuls ou à proximité ?

La carte "Services" du site localisez.fr répertorie sur une carte interactive les commerces, équipements et services qui proposent des alternatives en matière de consommation et de déplacement durables (recyclage, réutilisation, circuits courts, ressourcerie, pistes cyclables, jardins familiaux, etc.) ou des événements associés (Aravia, Enfants de la mer, etc.).

Vous souhaitez signaler une ou des initiatives, vous repérez un manque ou une erreur, n'hésitez pas à contribuer, l'outil a vocation à être construit collectivement.

> la carte : <https://localisez.fr/services>

> les missions et actions du PPM : www.payspyreneesmediterranee.org



Devenez Bénévole



Vous souhaitez vous impliquer dans la démarche écocitoyenne de la ville et devenir ambassadeur, ou tout simplement participer à nos actions ?

Inscrivez-vous via notre site web ou auprès de l'accueil de la Mairie.

En balade, Gardez le réflexe tri !

Cet été ont été installés des nouveaux containers sur le front de mer et l'Espace Méditerranée. Zoom sur ces drôles de poubelles.



En méditerranée, c'est l'équivalent d'un camion benne de déchets qui est déversé chaque minute : aujourd'hui, on y compte autant de plastique que de zooplancton.

Si 80% des déchets en mer viennent de la terre, les solutions aussi !

A Banyuls, la ville déploie 2 types de solutions :

- réduire les déchets abandonnés grâce à des actions de sensibilisation / prévention
- favoriser le recyclage grâce au tri.

Pour permettre de poursuivre le geste de tri en dehors du domicile, Banyuls s'est équipée de containers urbains innovants. Connectés grâce à l'énergie solaire, ils permettent de :

1. Trier 2. Compacter 3. Alerter



Favoriser le recyclage grâce à 6 points de tri installés sur les principaux lieux de consommation nomade (sorties de plage et front de mer).



Optimiser le stockage et la collecte grâce au compactage automatisé, ils contiennent jusqu'à 6 fois leur volume.



Fournir un service continu et éviter les débordements qui finissent dans la mer, grâce à un suivi en temps réel de leur taux de remplissage.

Après une phase de prise en main de ces nouveaux équipements et d'observation des usages lors des pics de fréquentation touristique cet été, les différents services municipaux (propreté, communication, tourisme) travaillent avec les élus et nos partenaires institutionnels (CCACVI, Sydetom, Citéo) pour optimiser le dispositif et le rendre pleinement opérationnel au démarrage de la saison prochaine.

Cette solution innovante est adoptée par plusieurs villes et sites touristiques : Istres, Aix en Provence, Royan, Nice, Rouen, Capbreton, Le Havre... en Occitanie Palavas, Montpellier et Banyuls-sur-Mer !

Où trouver les points de tri ?





1. Travaux de parement en schiste du mur de la Baillaury
2. Réfection de l'avenue des Angles de la salle Bartissol jusqu'à l'intersection du marché
3. Réfection de la rue Mar i Sol

LE SITE DE LA COMMUNE RÉCOMPENSÉ

C'est un courriel reçu de l'Observatoire Social-média des territoires qui, le 6 septembre dernier, nous annonçait que nous étions lauréat pour l'année 2022 d'un Hashtag d'Or dans la catégorie des petites villes (moins de 20.000 hab.). Depuis leur création en 2018, les Hashtags récompensent, un aspect différent des stratégies des collectivités locales sur le web et les réseaux sociaux. En 2022, c'est l'éco-responsabilité numérique qui a été mise en avant.

QUELS CRITÈRES D'ATTRIBUTION ?

Les lauréats aux Hashtags ont dans un premier temps été déterminés par l'outil Responsiweb, qui analyse la performance des sites web des collectivités territoriales selon des critères écologiques et éthiques, avant d'être évalués par un jury professionnel composé des membres du comité de pilotage de l'Observatoire Social-média des territoires, en partenariat avec Cap'Com. L'outil Responsiweb prend en compte trois critères : la note écologique, la note éthique (avec une première approche du RGAA et du RGPD), et la note de conformité web.

À noter qu'une première sélection du jury, basée sur l'expérience utilisateur, a été effectuée dans certaines catégories (comme la nôtre) lorsque les notes étaient trop serrées. Cinq critères déterminants : ergonomie (utilisabilité, navigation, qualité de la version mobile, arbo-



rescence, facilité d'accomplir une action, une démarche...), graphisme (esthétique générale, micro-actions, pages d'accueil et internes, éco-conception, webdesign éthique...) rédactionnel (qualité et clarté de l'écriture, respect des règles de l'écriture web, explication sur les démarches, pédagogie, sobriété éditoriale, FALC...), fonctionnalités (e-services, performance du moteur de recherche, socialwall...) et respect des obligations légales (mentions légales, précisions DPO/RGPD, certificat d'accessibilité, niveau d'accessibilité du certificat...).

Nous sommes particulièrement ravis de ce prix qui récompense le travail du Pôle Communication dans le respect de nos engagements dans les ODD.

Permanence des impôts dans les locaux du CCAS (jardin Mairie) Lundi 07 novembre de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

EAU, RESSOURCE RARE...

M. le Maire le dit et le redit : « la préservation de notre environnement est un enjeu capital ». Mais... la ressource en eau en serait-elle exclue ? Ainsi, notre département a été placé le **2 août 2022** en état de « restrictions provisoires de certains usages de l'eau ». Cet **arrêté préfectoral sécheresse qui incluait de manière exceptionnelle la Côte Vermeille** généralement sauvegardée de ce problème, **imposait à minima des mesures de vigilance. Mais... à Banyuls, les nettoyages à grande eau du front de mer n'ont pas cessé de tout l'été. Il est vrai que la pierre blanche de Bourgogne choisie par M. le Maire pour l'esplanade se salit très vite... Alors... Manque d'anticipation** et de vision au moment de la rénovation du front de mer ? **Ou mépris de l'écologie ?**

... TOUT COMME LES BARRIERES DE PARKING EN ETAT DE MARCHÉ

Lors du conseil municipal du 21 avril 2022, M. le Maire a fait voter par sa seule majorité un **budget de 272 329 € pour « la fourniture et la mise en œuvre d'équipements de contrôle d'accès aux parkings »**. Or, l'été fut bien chaotique : **pas une seule barrière de parking ne fonctionna correctement !** Et nombreux furent les touristes ou les Banyulencs excédés par l'attente interminable devant les interphones pour arriver à joindre quelqu'un qui leur permettrait, enfin !, de sortir leur véhicule... **Alors... Manque d'anticipation** et de vision ? **Ou mépris des automobilistes** (sauf pour leur porte-monnaie) ?

QUAND L'UNION FAIT LA FORCE !

Des citoyens et citoyennes de Banyuls ont pris l'initiative de créer une **nouvelle association : « Albères sans Frontière »**. But : agir pour la réouverture et le maintien de la liberté de passage au Col de Banyuls. **Plus nous serons nombreux à adhérer, plus l'action sera efficace.** Alors n'hésitons pas !

Expression des élus d'opposition prévue par la Loi (article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales). Texte rédigé par Emmanuelle Fradet, Marc Marti et Myriam Manzananas-Nogues de la liste Ensemble Autrement !



Question de valeurs.

Nous sommes tous fiers de notre vin de Banyuls et souhaiterions qu'il soit chaque année plus apprécié et plus vendu. Cette année les vendanges ont commencé un 7 août, et ont posé avec acuité le problème de l'hébergement des vendangeurs. Le code de la construction dans ses arts L-301-4 et suivants exige des communes touristiques, comme Banyuls, qu'elles se penchent sur la question et recherchent des solutions. Alertée de la situation dramatique de travailleurs sans logement et lieux d'hygiène, la Cgt a interpellé le maire, les employeurs et le préfet. J'ai moi-même écrit 2 fois sans réponse, en proposant une table ronde. Par voie de presse le maire a répondu qu'il n'était pas question qu'il mette sa responsabilité en jeu (risque de feu) et n'a même pas voulu envisager le camping ou le gymnase, même si les employeurs étaient prêts à prendre à leur charge des lieux d'hygiène mobile.

Le 2 septembre, le Préfet a indiqué qu'il était sensible à cette question qui était inscrite dans le contrat État/Région. Une maison des saisonniers paritaire devrait voir le jour pour améliorer les conditions de travail et de vie des saisonniers à travers une concertation avec les employeurs, collectivités...en attendant il a demandé au sous-préfet de Céret de recenser les urgences et de trouver des solutions !

Fallait-il en arriver là ?

Certainement pas. J'espère que pour 2023 la concertation et le bon sens prévaudront.

Que les valeurs de solidarité et de dignité prévaudront !

Marie-Françoise Sanchez
pour le Groupe
"Banyuls Avenir Citoyen"





ACTION LOGEMENT

NOS ACTIONS EN FAVEUR DU LOGEMENT DES SAISONNIERS / ETUDIANTS / APPRENTIS

Afin de préparer au mieux notre saison 2023, dans le but de pouvoir loger nos saisonniers / étudiants / apprentis, la commune de Banyuls-sur-Mer a signé un partenariat avec Action Logement et Info Jeunes 66 dans le but d'offrir des garanties aux personnes qui proposeront une solution d'hébergement pour nos travailleurs saisonniers / étudiants / apprentis. Deux de nos agences immobilières ont elles aussi décidé de se mobiliser. L'agence Foncia et Barrio Immobilier, qui a d'ailleurs récemment obtenu le label « Louer pour l'Emploi », afin d'encadrer vos locations et de vous proposer de louer en toute sécurité.

Une réunion d'information se tiendra le jeudi 27 Octobre 2022 à 18h00, salle Novelty.

Si vous aussi vous souhaitez faire partie de ce dispositif, de cette mobilisation et/ou obtenir des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

OFFICE DE TOURISME | 04 68 88 78 29 | secretariat.ot.banyuls@gmail.com



Osez LA COHABITATION SAISONNIERE



SOLIDARITE

Un projet de cohabitation intergénérationnelle porté par Info Jeunes 66 sur le département des P.O.

VOUS ÊTES SÉNIOR
de plus de 60 ans

PARTAGE

Vous mettez une chambre à disposition d'un saisonnier / étudiant / apprenti... et vous percevez de sa part un loyer mensuel de 200 € (Charges comprises) sans aucune contrainte fiscale.

Le jeune partage avec vous, si vous le souhaitez, des moments d'échange, de convivialité et pourra vous apporter des petites aides.

GENERATIONS
PART'AGES 66 vous propose :

LIEN SOCIAL

UNE RENCONTRE pour définir profil, souhait et attente

UNE PROPOSITION correspondant à vos besoins

UNE SIGNATURE de contrat Cohabitation Intergénérationnelle

UN SUIVI de qualité sur toute la durée de la cohabitation

POUR EN SAVOIR PLUS :
Contacter l'Office de Tourisme au 04 68 88 78 29
secretariat.ot.banyuls@gmail.com



**PROPRIETAIRES, UNE SOLUTION CLE EN MAIN
POUR LOUER EN TOUTE SÉRÉNITÉ !**

Vous êtes propriétaire d'un logement à Banyuls-sur-Mer, vous ne l'utilisez plus ou peu et vous avez renoncé à le louer au regard des difficultés et des risques à le mettre sur le marché ?

Dès cette année, en partenariat avec la Ville de Banyuls-sur-Mer et l'Office de Tourisme, Action Logement met en place un dispositif gratuit destiné à soutenir les propriétaires du parc privé en proposant une nouvelle offre attractive, souple et sécurisée :

le dispositif Louer Pour L'Emploi.

Quels en sont les avantages ?

Ce dispositif vous permet d'accéder à un réseau de locataires labellisés et de profiter d'une multitude de services vous permettant de sécuriser votre logement, notamment grâce à la labellisation Louer Pour L'Emploi*.

Cette labellisation vous permet :

- ✓ La prise en charge des dégradations locatives,
- ✓ La sécurisation des revenus locatifs (garantie de loyer impayé),
- ✓ La continuité de loyer en cas de vacance locative (selon la zone géographique)
- ✓ La prise en charge des honoraires de location

Pour en savoir plus, découvrez les détails de l'offre sur :

<https://louerpourleemploi.actionlogement.fr>

*Aide soumise à conditions et octroyée sous réserve de l'accord d'Action Logement Services.

RETOUR EN IMAGES



1



2



6



7



13

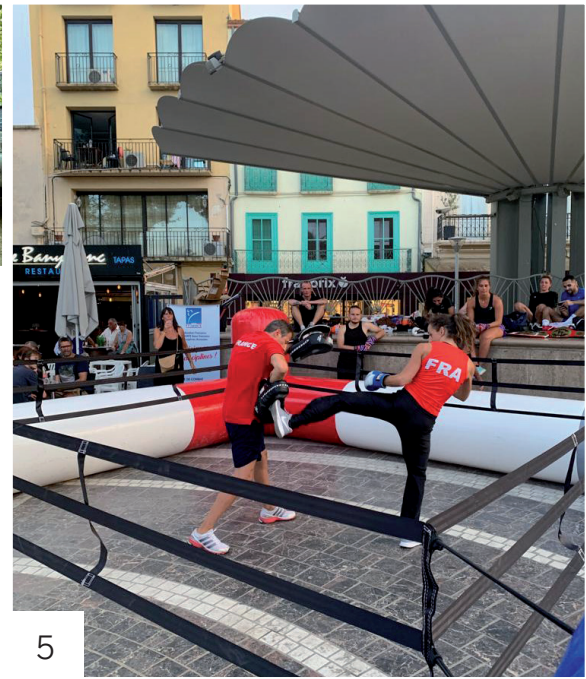


14



15

RETOUR EN IMAGES



UN ÉTÉ À BANYULS...

1. Rénovation des terrains de tennis
2. Visite du CDT Birot
3. Accueil d'étudiants de l'Observatoire
4. Repérage des Bornes frontières
5. Démonstration de boxe française
6. Fête de fin d'été de l'UCAB
7. Focs de Sant Joan
8. Salon du Lego
9. Fête de fin d'été de l'UCAB
10. Festa del Puig del Mas
11. Forum des associations
12. Kermesse de la Croix Rouge
13. Concours d'aioli
14. Messe à la Salette
15. Inauguration du port de plaisance
16. Banyuls s'illumine avec Antoine Garrel et Régie Sud

RETOUR EN IMAGES



RETOUR EN IMAGES



Retour en images sur les temps forts de Vendanges en Fête. Un grand merci à tous les photographes pour vos superbes clichés !
RETROUVONS-NOUS L'ANNÉE PROCHAINE DU 4 AU 8 OCTOBRE 2023 !



Banyuls ouvert sur l'Europe C'est la rentrée, une occasion pour faire le point sur notre activité de jumelage. Tout d'abord la Municipalité de Banyuls a pris contact avec le village espagnol de Valdecabaleros en vue du jumelage de nos deux villages. Les démarches sont bien avancées.

Nos amis anglais du village jumelé de Settle, malgré le Brexit, nous ont rendu visite pour «Vendanges en fête»: l'hébergement s'est fait chez des Banyulencs volontaires et nous avons partagé les festivités, l'ambiance de cette fête emblématique de Banyuls. La Municipalité a offert un cadeau symbolisant le lien entre nos deux villages.

L'activité du Comité de jumelage, c'est aussi les cours de langues anglaise et espagnole avec différents niveaux. À ce sujet nous recherchons deux professeurs d'espagnol et un d'anglais, en activité ou pas, qui accepteraient, hors vacances scolaires, de nous consacrer bénévolement une heure de cours par semaine. Début d'une année prometteuse !

Rejoignez-nous !

Contact Michel Barthet 06 15 33 62 06

Une belle saison de réussites pour les Pétanqueurs Cru Banyuls

Que de monde autour et dans l'enceinte de jeu du «Clos la Phine» et d'une partie de la plage où les quatre concours départementaux ont remporté un vif succès : tête à tête David, challenge Masmejean, le grand prix de la ville et le challenge du souvenir (aînés). Pour le grand prix de la ville, à ce niveau de la compétition, la passion, la tactique étaient de la partie. Tireurs ou pointeurs, à chacun sa passion, les triplettes ont fait preuve de stratégie et de réflexion.

Résultats: perdent en 1/2 finale Chaussepied Didier (Chatelaillon), Ogershiku Glen (pétanque les Corps beaux) et Dubernard Pierre (PCB et nouvellement installé définitivement à Banyuls). Les finalistes gagnants sont Cédric Cazorla (Port Vendres), Chacon Régis et Leonard Dominique (pétanque Canouharde). Le challenge du souvenir 2022 a été remporté par Didier Burkham (ex président du PCB et arbitre régional), Robert Prats (PCB) et Alain Quartesan (pétanque St Martin).

Toutes ces compétitions ont réuni 579 joueurs et l'improvisation n'a pas eu de place dans ces super-concours mené à bien et digne d'une équipe dirigeante ambitieuse et dynamique, sous la houlette du président Jean Claude Mérieux. Au total 1288 joueurs ont foulé les terrains de jeu de la Phine. Nous remercions vivement Jean Michel Solé, maire de Banyuls, et le conseil municipal ainsi que nos amis des ateliers municipaux qui ont fortement contribué à la réussite de cette belle saison 2022.

Echiquier de la Côte Rocheuse

Réouverture du club le 12 octobre

Activités échecs chaque mercredi de 16 h - 18 h

Novelty salle 2, 4ème étage.

Les Veillées d'Antan Les Veillées de Banyuls entament leur 4^{ème} année : un acteur majeur de la vie culturelle Banyulencque.

Créées en octobre 2019 les Veillées proposent des soirées de lectures à voix haute de textes littéraires et de poésie agrémentées de musique. Un rendez-vous mensuel suivi par un public de banyulencs fidèles et de plus en plus nombreux.

Il n'est pas nécessaire d'être un grand lecteur pour venir assister à ces soirées ouvertes à tous. Tout le monde est susceptible d'apprécier les textes proposés. Par leur simplicité et leur sincérité les lecteurs des Veillées savent faire partager leur amour des mots au plus grand nombre et suscitent auprès de plus en plus d'auditeurs l'envie de lire eux-mêmes à voix haute. C'est pourquoi l'association réserve une soirée tous les deux mois environ à des scènes ouvertes au public où chacun (il suffit de prendre sa carte de membre) peut venir lire un texte de son choix, jouer de son instrument favori, chanter une chanson ou présenter toute autre pratique artistique (danse, mime...). Le pur esprit veillée.

Très attachée à proposer ces événements culturels tout au long de l'année (et pas seulement en été ou une fois l'an), l'association s'efforce aussi d'inscrire ses actions dans la vie concrète du village en partageant les préoccupations et les aspirations de ses habitants et en s'alliant avec d'autres associations locales. (Un village se raconte, Soirée de solidarité avec l'Ukraine, événement pour la réouverture du col de Banyuls, prix Walter Benjamin... par exemple). Par ses actions elle favorise les échanges et le partage au sein du village tout en étant un des acteurs majeur de la vie culturelle.

Contact 07 86 86 71 97 ou 06 30 19 20 23

E-mail lesveilléesdebanyuls@gmail.com

L'Instant Présent Les cours de Qi Gong reprennent à partir du 3 octobre : les lundis à 11H et jeudis à 17H à la salle de danse de l'immeuble Novelty.

Gymnastique énergétique de santé, médicalement reconnue pour ses effets sur le stress, l'anxiété, les problèmes articulaires, musculaires et nerveux.

Utilisée en prévention des affections hivernales, elle renforce le système immunitaire grâce à ses mouvements doux, synchronisés avec la respiration, la détente et la concentration sur les méridiens d'acupuncture. Contact 04 68 88 16 36

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Le Beach Expérience prend de l'ampleur !

Cet été les bénévoles du Banyuls Handball ont opté pour un lancement de saison sous le signe de la plage, dans un esprit fun et compétitif. Le désormais traditionnel Lancer d'Espadrilles a réuni 60 adeptes pour tenter d'obtenir la plus longue distance parcourue avec le pied. Enfants, femmes et hommes se sont distingués sur ses 3 catégories avec un record à 26m80 ! Puis le tournoi de Beach Handball a repris ses droits avec 64 participants sur l'ensemble de l'après-midi. Une belle réussite pour les bénévoles qui voient cet événement se développer en collaboration avec le Comité Départemental de Handball. Place désormais aux séances de hand en intérieur pour petits et grands, filles et garçons pour attaquer la saison sportive.

Contact 07 69 65 72 92

Pour une culture sans frontière Germinal Rebull, l'un des adhérents de Culture et Patrimoine en Côte Vermeille, définit ainsi notre village : « Banyuls-sur-Mer est né au fil des siècles par la lente pénétration des moines de San Quirce de Colera, ce monastère à un jet du col de Banyuls du côté Catalogne Sud. Cette conquête du versant nord s'est faite le long de la rivière « la Baillaury ». Ce qui confère à ce bout de crête qui sépare la France de l'Espagne le statut multiséculaire d'être un point essentiel d'une artère qui en longeant la rivière permet des échanges économiques locaux, la continuité d'un tissu social, familial et culturel aussi vivace d'un côté que de l'autre ».

La fermeture du col de Banyuls par arrêté préfectoral du 8 janvier 2021 est bien un coup porté à la culture commune aux deux côtés de la frontière franco-espagnole.

Les Banyulencs partagent encore avec les habitants des communes catalanes du côté espagnol la même histoire et pour beaucoup la même langue et la même culture.

Le col de Banyuls est le lieu de la bataille qui aujourd'hui encore porte son nom et qui fait chaque année l'objet de fêtes et cérémonies. Un monument érigé sur la place Paul Reig en est le symbole. Le col de Banyuls c'est aussi le passage de réfugiés de la guerre d'Espagne qui fuyaient la dictature de Franco.

Autant de raisons pour Culture et Patrimoine pour se joindre à ceux qui réclament la réouverture de ce passage indispensable au partage des valeurs communes à nos deux pays.

Contact cpcv66650@gmail.com

Blog <http://patrimoine66.canalblog.com>

La Sophrologie et nous présidée par Me Vila Marielle (infirmière et sophrologue caycédiennne) recommence ses activités à compter du 15 septembre 2022. Venez découvrir la sophrologie pour : mieux gérer son stress, son anxiété, ses émotions, évacuer les pensées négatives, développer sa confiance en soi, améliorer son sommeil, améliorer ses acouphènes, mieux vivre avec ses douleurs chroniques, mieux vieillir, préparer un examen, je peux également vous accompagner pendant la maternité. J'ai également eu l'agrément de l'éducation nationale pour intervenir auprès des élèves des collèges et des lycées des Pyrénées Orientales.

RDV 06 18 01 57 31

Site internet <https://sophrologie-banyuls-marielle-vila.webnode.fr>

Visite du CDT Birot Le mercredi 7 septembre le patrouilleur de haute mer « commandant BIROT » a fait une courte escale au mouillage dans la rade de Banyuls. Le commandant en a profité pour inviter à bord monsieur le maire accompagné de monsieur Guy Vinot (adjoint chargé du port) du directeur général des services et d'une délégation de l'amicale des anciens marins. Après une visite commentée du navire suivie d'un dîner, pendant lequel beaucoup de souvenirs d'escales d'autres bâtiments ont été évoqués, en espérant inciter le commandant à revenir à Banyuls un 14 juillet. Une partie de l'équipage est descendue à terre pour profiter de notre joli village, un trop court moment. Le patrouilleur a ensuite repris la mer le lendemain matin pour terminer sa mission.

HALLOWEEN

LUNDI 31 OCTOBRE
SPECTACLE FANTASY FAMILY
15H30 - SALLE NOVELTY - GRATUIT
Pour toute la famille, avec des mascottes !
Goûter offert par la municipalité

JEUDI 03 NOVEMBRE
MAISON HANTÉE - 14H30
SALLE BARTISSOL - ENTRÉE LIBRE
Maison hantée réalisée par les jeunes du PIJ de Banyuls-sur-Mer.
Goûter offert par la municipalité.
Déconseillée aux moins de 10 ans.



Retrouvez l'ensemble des manifestations dans l'agenda

WWW.BANYULS-SUR-MER.COM



Inscrivez-vous à notre newsletter pour ne rien louper !



Banyuls-sur-Mer

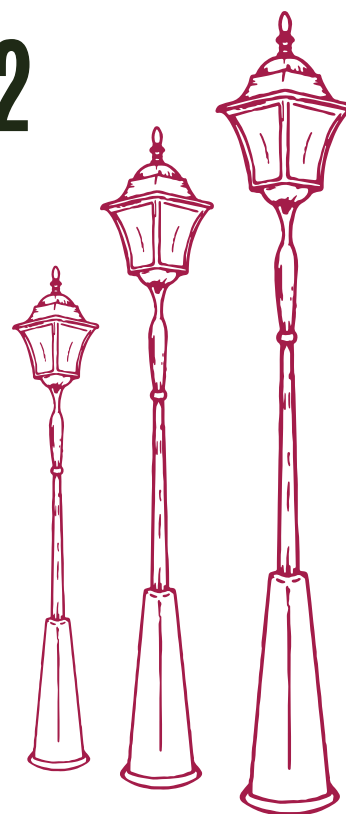
RÉUNION PUBLIQUE

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC NOCTURNE

Lundi 24 octobre 2022

18h00

Salle Novelty



Banyuls
sur mer
LA LUMINEUSE

www.banyuls-sur-mer.com | 04 68 88 00 62 | contact@banyuls-sur-mer.com